



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 60 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la fiscalité ne se résume pas uniquement à une simple question d'imposition directe;

CONSIDÉRANT QU'un retrait REER, à la retraite, peut avoir un impact sur plus d'une vingtaine de mesures fiscales et socio-fiscales;

CONSIDÉRANT QUE le choix entre REER et CELI est déterminé en fonction de la différence de taux (implicite) d'imposition entre le moment du décaissement et celui de la cotisation;

CONSIDÉRANT QUE nombre de retraités découvriront, tôt ou tard, qu'un retrait REER puisse avoir un impact fiscal plus grand que l'économie qu'ils auront réalisée;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des travailleurs désirent prioriser l'instrument d'épargne le plus avantageux pour eux;

CONSIDÉRANT QUE la création du RVER risque d'influencer les travailleurs à prendre des REER sans valider leur propre réalité fiscale;

CONSIDÉRANT QU'il revient à un vrai professionnel de déterminer le produit le plus adéquat pour le travailleur;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les signataires de cette pétition demandent à l'Assemblée nationale de mettre fin, immédiatement, à tout projet visant à mettre en place un régime volontaire d'épargne-retraite ou RVER.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Marc Picard, Chutes-de-la-Chaudière

03 Avril 2012

Date de signature de l'extrait